

---

## Élection partielle à Bonaventure le 10 novembre 2024, pour les postes de maire, de conseiller no 5 et de conseiller no 6

---

**Bonaventure, le 18 juillet 2024** – La Ville de Bonaventure doit pourvoir les postes de maire, conseiller no 5 et conseiller no 6. Si plus d'une personne pose sa candidature à chacun des postes, une élection partielle aura lieu le 10 novembre 2024 et une journée de vote par anticipation se tiendra le 3 novembre 2024.

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature peuvent le faire entre le 27 septembre et le 11 octobre, 16 h 30, auprès du président d'élection, M. André Pineault. Les détails pour déposer une déclaration de candidature sont indiqués sur l'avis d'élection qui sera publié entre le 12 et le 27 septembre. Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau du président d'élection par courriel à [directiongenerale@villebonaventure.ca](mailto:directiongenerale@villebonaventure.ca), ou par téléphone, au 418 534 2313, poste 225.

### Pour en savoir plus

Plusieurs informations sur l'élection partielle seront accessibles sur le site Internet de la Ville, à l'adresse [villebonaventure.ca/election-partielle-2024/](http://villebonaventure.ca/election-partielle-2024/). Le président d'élection est la meilleure personne pour répondre à toute question sur cette élection.

– 30 –

Source : André Pineault  
Président d'élection  
Ville de Bonaventure  
127, avenue de Louisbourg  
418 534-2313, poste 225  
[directiongenerale@villebonaventure.ca](mailto:directiongenerale@villebonaventure.ca)